

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Parc éolien au lieu-dit les deux Croix PLOUARZEL

**Date :**Mon, 9 Oct 2023 13:28:20 +0200 (CEST)

**De :**jean-paul FAUDET

**Répondre à :**jean-paul FAUDET

**Pour :**pref-consultation <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

Veillez trouver ci-joint les observations relatives au dossier

**Parc éolien au lieu-dit les deux Croix PLOUARZEL**

L'étude acoustique réalisée en mai 2022 conclut que les émergences diurnes sont en dessous des limites admissibles.

En revanche en période de nuit les normes réglementaires dans de nombreux cas seraient dépassées.

La gêne engendrée pour le voisinage (notamment en été) risque de créer des conflits.

Une étude complémentaire devra être effectuée et des solutions seront à proposer.

L'avis définitif de la CLCV sera donné après présentation au CODERST du dossier complété.

Jean-Paul FAUDET